

TONININFO

Bulletin municipal de Saint-Antonin du Var—N° 187—Mars 2025

PLUS QU'UN AN

Dans un an précisément les ressortissants français et européens inscrits sur les listes électorales, seront appelés aux urnes pour faire le choix de l'équipe municipale à qui ils confieront la gouvernance de la commune pendant six ans.

Un an encore, nous avons le temps de nous en préoccuper, penseront certains.

C'est vrai pour celles et ceux qui n'envisagent pas d'être candidats.

Il en est tout autrement pour celles et ceux qui ont l'intention de postuler à une fonction au sein de la prochaine municipalité.

Certes le dépôt des candidatures ne se fait que quelques semaines avant la date du scrutin, mais la préparation d'une élection ne s'improvise pas. Elle requiert un travail de fond, collectif, soutenu, exigeant et itératif pendant de nombreux mois. « Le nez dans le guidon, l'année risque de filer à toute vitesse »

L'année 2025 sera donc véritablement celle de l'entrée en campagne.

Au plan national les caciques de notre aéropage politique ont déjà quasiment tous fait part de leurs ambitions pour les grandes villes du pays.

A l'échelle territoriale, à savoir celle des communes voisines et de notre communauté d'agglomération, très nombreux sont les maires qui, à l'occasion des cérémonies de vœux, ont fait connaître leur intention de solliciter un nouveau mandat, ou fait savoir qu'ils n'en brigueraient pas de nouveau ; ils ont alors présenté le (la) successeur(e) qu'ils soutiendraient.

Comme vous le savez, faute d'avoir pu organiser la traditionnelle réception de début d'année, je n'ai pas eu l'occasion d'exprimer clairement ma position à ce sujet. Mais, précédemment, en diverses occasions j'avais toutefois fait savoir que je n'avais pas l'intention de « rempiler » pour un nouveau mandat de six ans. J'ai réitéré ce propos dans les colonnes du quotidien régional, en l'assortissant cette fois-ci d'une réserve : « Prêt à passer la main, si... » .

Si quoi ? A l'évidence cette conjonction appelle une précision.

En fait c'est très simple.

Il est d'un usage courant qu'un maire sortant soit enclin à passer le relais, et donc à choisir un successeur qu'il juge apte à satisfaire aux attentes des administrés. Je ne diffère pas des autres, et aimerais, en la circonstance, pouvoir faire comme mes collègues.

Un successeur pour être, faire et agir à l'identique ? Bien évidemment non !

Un successeur, ou plus précisément une équipe, composée d'élus actuellement en fonction, enrichie par de nouvelles personnalités porteuses d'idées novatrices, à qui j'aimerais pouvoir transmettre un esprit, une expérience, une expertise dans les domaines aussi divers que dossiers en cours, relations, soutiens, connaissance des mécanismes administratifs, etc. Allant même, si tel est leur souhait, jusqu'à faire un petit bout de chemin avec eux, pour ouvrir la voie et faciliter l'acculturation au terrain et aux modes d'action spécifiques des collectivités territoriales.

En bref, dans les douze mois qui nous séparent de l'échéance, je suis prêt à m'investir, comme je l'ai toujours fait, pour vous donner une impulsion, vous transmettre la passion de l'action publique, à vous qui accepterez de vous engager pour une exigeante, mais si passionnante mission. D'aucuns m'ont déjà sollicité à ce sujet et je les en remercie.

Je forme le vœu que vous aurez à cœur de les rejoindre, et j'aurai alors grand plaisir à vous connaître et à vous rencontrer.

Bien cordialement

SB



INFOS LOCALES



Le grand chantier de l'année Les travaux d'extension de notre école vont bon train. Sauf perturbations météorologiques majeures, il se confirme que nous pourrons bénéficier de ce nouvel ensemble scolaire à la rentrée de septembre 2025. Le figuratif ci-dessus nous donne un aperçu très représentatif de cette belle réalisation. A ces constructions extérieures, il convient d'ajouter tous les aménagements intérieurs ; self pour la restauration, agrandissement du dortoir des petits, aménagement d'un bureau pour la directrice, etc. Nous verrons tout cela ensemble à l'occasion de la cérémonie d'inauguration que nous organiserons à la rentrée.

L'assistante sociale



PERMANENCES

Pour répondre à toutes les demandes d'entretien en mairie,

Madame SARDA

Assurera désormais deux permanences par mois :

1er et 3ème jeudi

« In extenso » Ci après le texte d'un courriel adressé au maire

« Nous vous écrivons pour vous signaler que des gros chiens aboient jusque tard dans la soirée... Cela devient insupportable.

Nous constatons également que de plus en plus de propriétaires de chiens les laissent circuler sans laisse, estimant (selon leurs mots) que ceux-ci ne représentent aucun danger pour autrui. Faux!

Notre petite chienne ayant été attaquée plusieurs fois, est de plus en plus paniquée en présence de ses congénères et en devient presque hystérique. Reconnaissons aussi que certains chiens peuvent aussi effrayer les humains.

Certains maîtres semblent inconscients et irrespectueux, car un animal reste, quelle que soit sa race et/ou un éventuel dressage, imprévisible et donc potentiellement agressifs et dangereux.

Nous vous demandons de bien prendre note de notre « ras le bol » face aux ingérences de certains propriétaires de chiens et espérons vivement que vous saurez intervenir

INFOS GENERALES

Élections municipales 2026 – Communiqué de l'association des maires de France (19/02)

Le statut de l'élu et le scrutin de liste dans les communes de moins de 1 000 habitants pourraient être adoptés avant l'été.

Le gouvernement a transmis au Parlement les textes qu'il souhaite voir mis à l'ordre du jour d'ici l'été. Parmi eux, la proposition de loi sur le statut de l'élu et celle qui instaurerait le scrutin de liste paritaire dans toutes les communes, y compris celles de moins de 1000 habitants.

Il n'est donc pas exclu que ce mode de scrutin soit mis en œuvre avant les prochaines municipales.

« Hausse massive » des tarifs de l'électricité à partir de 2026 ?



L'UFC-Que Choisir a publié le 25 février une étude révélant « *l'impact catastrophique de la nouvelle régulation du nucléaire, qui entrera en vigueur en janvier 2026* ».

L'association de défense des consommateurs fustige cette réforme, « *négo-ciée en catimini entre le gouvernement et EDF, va mécaniquement entraîner une hausse massive des tarifs de l'électricité, au détriment des consommateurs.* » Elle estime que le mécanisme retenu par le gouvernement dans la loi de finances pour remplacer le système actuel, qui s'éteint le 31 décembre 2025, va conduire à « *faire payer aux Français leur électricité au prix fort* ».

Pour faciliter le débroussaillage obligatoire, l'élimination par brûlage des déchets verts ainsi produits est autorisée à certaines périodes

Tout propriétaire d'un terrain situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt est en effet tenu de débroussailler son terrain sur 50 mètres aux abords de toute construction et sur 10 mètres de part et d'autre de tout chemin d'accès.

Cette obligation est étendue à la totalité du terrain lorsqu'il est situé en zone urbaine, dans une [ZAC](#) ou un lotissement.

Le brûlage des déchets verts produits par ces opérations de débroussaillage obligatoire est autorisé

en période verte, sauf les jours où le vent souffle à plus de 40 km/h ou les jours de pic de pollution atmosphérique. Le brûlage des déchets issus du débroussaillage obligatoire est également possible **après déclaration en mairie en période orange : du 1er/02 au 31/03.**



MAISON ENFANCE ET PARENTALITÉ

Inaugurée en novembre 2024 à Draguignan, la MEP propose de créer un environnement chaleureux et accueillant, permettant aux parents et aux enfants de trouver écoute, soutien et ressources adaptées à leurs besoins. Elle est riche d'une variété de services, tels que des ateliers parentaux, des groupes de paroles, un soutien psychologique, ainsi que des activités ludiques et éducatives.

MEP Draguignan-109 rue Paul Cézanne– 09 88 54 49 88



Après s'être confronté à une débâcle sans précédent lors de sa première mouture présentée en octobre 2024 par le gouvernement de Michel Barnier, le projet de loi de finances 2025 (PLF 2025) emmené par François Bayrou a franchi l'étape du Parlement les 5 et 6 février. La France détient enfin un budget pour cette année.

Alors que le gouvernement Barnier requérait des collectivités de substantielles économies de l'ordre de 5 milliards d'euros, le PLF 2025 de l'Exécutif en place se démontre moins rigoureux. Seulement **2,2 milliards d'euros d'efforts budgétaires** seront demandés aux plus grandes collectivités. **Notre commune n'est pas impactée**

Toutefois nos ressources budgétaires 2025 devraient être en baisse en raison d'une évolution moindre des bases (1.7% au lieu de 7.10% en 2023 et 3.9% en 2024), d'une volumétrie moindre de DMTO (taxe sur les transactions immobilières) ainsi que de la Taxe d'aménagement (autorisations d'urbanisme moins nombreuses en 2024)

DIVERS



Fin de la chorale « adultes » C'est avec beaucoup de regret que Jodie, notre fort sympathique chef de chœur nous fait part de sa décision de mettre un terme à l'initiation au chant choral au profit des adultes, qu'elle avait jusqu'à ce jour initiée et pilotée avec enthousiasme et talent. Les absences récurrentes, cumulées aux désistements, ne lui permettaient plus de travailler correctement et de progresser. C'est une décision tout à fait légitime, qui amène une fois encore, à s'interroger sur la valeur qu'il importe d'accorder à la démarche d'engagement au sein d'un groupe. La défection et la désinvolture de quelques uns génèrent toujours des turbulences au sein du groupe, en pénalisent le bon fonctionnement au détriment des animateurs et adhérents assidus.

BRIGNOLES

SALON DE L'EMPLOI

RECRUTEMENTS, CONSEILS ET SOLUTIONS

OFFRES D'EMPLOI TOUS SECTEURS

ESPACES CONSEILS : TRANSPORT, SANTÉ...

JEUDI 13 MARS 2025

DE 9H30 À 12H30 - SALLE POLYVALENTE DU VABRE À BRIGNOLES

Transport gratuit au départ de Saint Maximin / Rocbaron / Carcès
Infos et horaires sur www.caprovenceverte.fr

Retrouvez les offres d'emploi sur www.francetravail.fr

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

MARS BLEU 2025

Prévention du cancer colorectal

Gratuit, simple et rapide il peut vous sauver la vie : dépistage du cancer colorectal

ÉVÉNEMENTS MARS BLEU DPVa

- **Vendredi 7 mars – 9h-12h** : Stand d'information – Clinique Notre-Dame
- **Mardi 11 mars – 8h30-11h** : Stand d'information – Hyper U Les Arcs
- **Mardi 18 mars – 8h30-11h** : Stand d'information – Carrefour Trans/Pce
- **Jeudi 20 mars – 8h30-11h** : Stand d'information – Salamandrier
- **Samedi 22 mars – 8h30-12h** : Place du Marché, Draguignan

Les compagnons du devoir et du Tour de France

nous proposent des journées portes ouvertes sur le thème « *Formez vous autrement* ». Bien plus que de simples journées portes ouvertes, nous seront proposées de véritables moments de rencontre entre la jeunesse et les métiers. Chaque visiteur aura ainsi l'opportunité d'échanger avec des apprentis et des formateurs.

Samedi 22 mars 2025
Château La Pauline
459 avenue de Draguignan- La Garde

Nouveau

UN RELAIS COLIS PICK-UP
à Saint Antonin

Chez Gaëlle MELLOUL 1359 route de Mappe

=====

Gaëlle anime également un atelier de loisirs créatifs.
06 58 47 87 49
gaellemelloulstriner@gmail.com

Enlèvement des encombrants : Vendredi 14 et 28 mars 2025—Inscription 48 heures avant : 04 94 04 42 08.